

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

CCAS de Cannes (06)
22 rue Borniol
06400 Cannes

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

CCAS de Cannes (06), Lionel MERCIER, 22 rue Borniol, 06400 Cannes, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 493063170. E-mail : lmercier@ccas-cannes.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <http://www.ccas-cannes.fr/>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Prestations de blanchisserie des tenues professionnelles des agents, de linge de lit, de linge de toilette, de linge de table et de textiles de ménage pour l'ensemble des sites du CCAS de Cannes

Lieu d'exécution

ccas de cannes et sites extérieurs 06400 cannes

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte.

Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du CCP.

Il s'agit d'un marché de type « accord-cadre » à bons de commande soumis aux dispositions des articles R. 2162-2 et R. 2162 -13 et 14 du CCP.

Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Conformément à l'article R. 2123-5, le CCAS de Cannes se réserve la possibilité de négocier.

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité d'engager des négociations.

Des variantes seront prises en considération : Non**Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 36 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 06 juin 2025 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

01 juillet 2025

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés**

Confère Dossier de Consultation des Entreprises

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Confère Dossier de Consultation des Entreprises

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Confère Dossier de Consultation des Entreprises

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC3, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix 60%

2: Valeur Technique 40%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

2025-04

Renseignements complémentaires :

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats peuvent transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification.

Les documents de la consultation sont communiqués aux candidats dans les 4 jours qui suivent la réception de leur demande.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

Mise à disposition du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur son profil d'acheteur, à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées via la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation s'il télécharge le dossier sans s'identifier, ou bien en raison d'une erreur qu'il aurait fait dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique. Aucune demande d'envoi du DCE n'est autorisée.

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Conditions d'envoi des documents par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr>

Confère RC article 13.

Aide à l'utilisation et Assistance

Le soumissionnaire dispose d'une aide à l'utilisation de la plate-forme disponible sur le site www.marches-securises.fr.

Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, le numéro à la disposition des soumissionnaires est : 04 92 90 93 27.

Adresses complémentaires

Date d'envoi du présent avis

09 mai 2025